

INSTITUTION : Création d'une société publique pour le ferroviaire

La <u>REGION NOUVELLE-AQUITAINE</u> / **T**: 05.57.57.80.00, valide la création d'une société publique pour piloter techniquement et financer les investissements relatifs au matériel ferroviaire roulant, en lien avec la <u>REGION OCCITANIE</u> / **T**: 05.61.25.24.88. www.nouvelle-aquitaine.fr